

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 6 juillet 2020 à 19 h par vidéoconférence.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Meagan Reid, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2020-191 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance du 6 juillet 2020. Il est 19 h 36.

ADOPTÉ

2020-192 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Aucune question reçue du public.

CORRESPONDANCES DU MOIS DE JUIN 2020

- 1 CD.10 Services Canada
 Programme Emploi d'été Canada – Demande refusée
- 2 RF.13 Ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements
 climatiques
 *Certificat d'autorisation – Réaménagement du site de neiges
 usées*
- 3 FB.20 Canton de Lingwick
 Demande d'appui pour arrêter les réseaux 5G
- 4 BA.40 Commission municipale du Québec
 Audit de performance – Processus budgétaire
- 5 RF.27 Ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements
 climatiques
 *Avis de non-conformité – Réception des boues de fosses
 septiques*
- 6 FD.10 Municipalité du canton de Westbury
 Résolutions 2020-117 et 2020-118
- 7 QA.70 Ministère des Transports
 Panneaux de signalisation routière – Passage pour personnes

2020-193 CORRESPONDANCES DE JUIN 2020

Proposé par la conseillère Meagan Reid
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les correspondances du mois de juin 2020 soient reçues.

ADOPTÉ

2020-194 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020 et des séances extraordinaires du 15 juin 2020 et 29 juin 2020 soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copie.

ADOPTÉ

2020-195 SIGNATURES – CONTRAT EDILEX

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la mairesse, Lyne Boulanger, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville le contrat de licence et d'abonnement pour une période de 5 ans au logiciel de confection d'appel d'offres EDILEX.

ADOPTÉ

2020-196 APPUI – COUR MUNICIPALE

ATTENDU que le traitement de certaines infractions pénales devant la cour municipale ainsi que les auditions des procès tenues en journée et en soirée à East Angus contribuent à une meilleure accessibilité à la justice pour les citoyens des municipalités desservies en respectant ainsi le concept de justice de proximité énoncé à l'article 1 de la *Loi sur les cours municipales*;

ATTENDU que l'entente relative à la poursuite de certaines infractions pénales devant la cour municipale de East Angus intervenue entre le Ministre de la Justice du Québec, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) et la Ville de East Angus concernant les constats d'infractions délivrés au nom du DPCP pourrait être modifiée, afin d'inclure les infractions relatives au Code de la sécurité routière commises sur les autoroutes;

ATTENDU qu'une telle modification permettrait de désengorger la Cour du Québec et d'assurer un meilleur délai quant au traitement des constats d'infraction émis sur les autoroutes tout en favorisant une meilleure rentabilité des cours municipales;

ATTENDU que ces principes sont applicables pour une grande majorité des cours municipales au Québec;

ATTENDU que le gouvernement du Québec et ses différents ministères se sont toujours refusé de donner suite à cette demande répétée des cours municipales de pouvoir traiter les dossiers des constats d'infraction délivrés sur les autoroutes;

ATTENDU que la cour municipale de East Angus doit devenir, à court terme, une cour sans papier et qu'elle doit s'adapter aux changements technologiques pour assurer la sécurité des usagers et le respect des directives émises par le juge municipal en ce qui concerne les salles d'audience, telles que les auditions des

témoins et des défendeurs par visioconférence et la numérisation de la preuve en salle d'audience;

ATTENDU que les changements apportés favoriseront l'accès à la justice pour les défendeurs et témoins qui ne peuvent se déplacer pour assister aux procès;

ATTENDU que pour ce faire, la Ville de East Angus doit acquérir de nouveaux équipements tels que rétroprojecteurs, ordinateurs, écrans visuels, achat d'une licence pour la visioconférence et acquisition de mobilier supplémentaire;

ATTENDU que la numérisation de la preuve de la poursuite dans les dossiers constitue un défi et un enjeu majeur à court terme pour les cours municipales;

ATTENDU que les cours municipales sont toujours dans l'attente de connaître les échéanciers de la Sûreté du Québec pour l'implantation et la mise en fonction des constats d'infraction électroniques dans les autopatrouilles, afin que les constats d'infraction, les rapports d'infraction, les compléments et les photographies soient téléchargés numériquement dans le système informatique des cours municipales;

ATTENDU qu'afin de respecter les directives émises par le juge municipal, la poursuite doit maintenant déposer l'ensemble de la preuve de façon numérisée;

ATTENDU que le travail pour la poursuite est colossal, car dans tous les dossiers judiciairisés, la poursuite doit numériser tous les documents contenus au dossier pour être déposés devant le juge tels que le constat d'infraction, le rapport d'infraction, le complément, les photographies alors que l'implantation des constats électroniques par la Sûreté du Québec réglerait cette situation pour l'ensemble des cours municipales;

ATTENDU que plusieurs corps policiers municipaux utilisent déjà les constats électroniques et que la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) est déjà en mesure de traiter électroniquement ces constats;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que ce conseil prie le gouvernement du Québec et le ministère de la Justice du Québec de:

- revoir les ententes en vigueur relatives à la poursuite de certaines infractions pénales devant les cours municipales, afin de permettre que les constats d'infraction délivrés sur les autoroutes au nom du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) puissent être déposés devant les cours municipales;
- soutenir financièrement les cours municipales dans leur passage à l'ère du numérique afin que celles-ci puissent acquérir les équipements et le mobilier requis pour répondre aux nouvelles règles de fonctionnement qui leur sont imposées;
- accélère l'implantation et la mise en fonction des constats d'infraction électroniques dans les autopatrouilles de la Sûreté du Québec, partout sur le territoire québécois, afin que les constats d'infraction, les rapports d'infraction, les compléments et les photographies soient versés de façon numérique dans le système informatique des cours municipales, le plus rapidement possible;

Que copie de la présente résolution soit transmise au Ministre de la Justice du Québec, monsieur Simon Jolin-Barrette, au député de la circonscription foncière de Mégantic-Compton, monsieur François Jacques, au préfet de la MRC du Haut-Saint-François, monsieur Robert Roy, à la Sûreté du Québec, madame Johanne Beausoleil, directrice générale, et monsieur Daniel Campagna, directeur du Centre de services de l'Estrie, à l'Union des Municipalités du Québec et à l'ensemble des municipalités faisant partie de la cour municipale de East Angus., afin d'obtenir leurs appuis en regard de la présente résolution. **ADOPTÉ**

2020-197 ADOPTION - POLITIQUE RÉVISÉE DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par la conseillère Meagan Reid
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adopte la Politique révisée de location des salles municipales datée du 6 juillet 2020. **ADOPTÉ**

2020-198 ABROGATION RÉOLUTION 2020-115 - SIGNATURES – PROTOCOLE D'ENTENTE POUR L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN D'UN ABRIBUS AVEC ACCÈS POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE SUR LA PROPRIÉTÉ DU 95, RUE ANGUS SUD

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville abroge la résolution 2020-115 concernant un protocole d'entente pour l'installation d'un abribus au 95, rue Angus Sud. **ADOPTÉ**

2020-199 SIGNATURES – ACHAT OU SERVITUDE POUR UNE PARCELLE DE TERRAIN AU 95, RUE ANGUS SUD

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la mairesse, Lyne Boulanger, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte d'achat ou la servitude pour une parcelle de terrain au 95, rue Angus Sud qui servira à loger un abribus. **ADOPTÉ**

2020-200 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de juin au montant de 494 690.98 \$ (393 344.76 \$ par chèque et 101 346.22 \$ par transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de juin au montant de 114 789.34 \$ soient acceptés tels que présentés. **ADOPTÉ**

2020-201 DÉPÔT RAPPORT SUR LA SITUATION BUDGÉTAIRE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le rapport sur la situation budgétaire de la Ville, daté du 29 juin 2020, soit accepté, tel que présenté par le secrétaire-trésorier. **ADOPTÉ**

2020-202 DÉMANDE FONDS POUR ACCESSIBILITÉ – CENTRE CULTUREL

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le directeur général David Fournier soit autorisé à déposer une demande au Fonds pour l'accessibilité, pour et au nom de la Ville de East Angus, afin d'améliorer l'accessibilité au Centre Culturel. **ADOPTÉ**

2020-203 PIIA – 81 ANGUS SUD

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 25 juin 2020, a étudié la demande de permis de rénovation (retirer les balustrades, rénovation de la galerie et changement des marches) du 81 Angus Sud;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de rénovation au propriétaire du bâtiment situé au 81 Angus Sud. **ADOPTÉ**

2020-204 PIIA – 262 MAPLE

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 25 juin 2020, a étudié la demande de permis de rénovation (remplacement de rampes et d'une porte au balcon) du 262 Maple;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de rénovation au propriétaire du bâtiment situé au 262 Maple. **ADOPTÉ**

2020-205 PIIA – 296 WARNER

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion virtuelle du comité le 30 juin 2020, a étudié la demande de permis de rénovation (remplacement de rampes et d'une porte au balcon) du 296 Warner;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de rénovation au propriétaire du bâtiment situé au 296 Warner. **ADOPTÉ**

2020-206 ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHAT ÉPANDEUR POUR LE BOMBARDIER

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat d'achat d'un épandeur de type sacoché modèle 725A à l'entreprise Équipements Plannord, pour un montant de 4 995 \$, excluant les taxes, conformément aux documents datés du 1^{er} juin 2020. **ADOPTÉ**

2020-207 ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat d'achat d'une génératrice à Les entreprises Denis Boisvert Inc, pour un montant de 5 253.21 \$, incluant les taxes, conformément aux documents datés du 18 juin 2020. **ADOPTÉ**

2020-208 ADJUDICATION DE CONTRAT – FOURNITURE ET INSTALLATION DE LUMIÈRES DE RUE AU DEL

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres public sur SEO.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu six offres.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville adjuge le contrat pour l'achat et l'installation de lumières de rue au Del au plus bas soumissionnaire conforme, soit J.C. Bibeau Électrique Inc, pour un montant de 229 605.08 \$ incluant les taxes. **ADOPTÉ**

**2020-209 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – RÉFECTION DU SITE
DE NEIGES USÉES**

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno
Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour la réfection du site de
neiges usées. **ADOPTÉ**

**2020-210 ADJUDICATION DE CONTRAT – ASPHALTAGE – COUR DE
LA SALLE DES CHEVALIERS**

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat d'asphaltage de la cour de la salle des Chevaliers à
Pavage Estrie Beauce, pour un montant de 42 193 \$, excluant les taxes,
conformément aux documents datés du 1^{er} juin 2020. **ADOPTÉ**

**2020-211 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – JEUX PARC DES
DEUX RIVIÈRES**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par la conseillère Meagan Reid
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno
Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour l'achat de jeux pour le
parc des Deux Rivières. **ADOPTÉ**

2020-212 ADJUDICATION DE CONTRAT – MURALE CENTRE-VILLE

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de réalisation d'une murale au centre-ville à
Nicolas Lareau, pour un montant de 7 760.80 \$, incluant les taxes, conformément
aux documents datés du 19 mai 2020. **ADOPTÉ**

2020-213 REMERCIEMENTS – GATOR

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE des remerciements soient adressés à l'entreprise Gator pour le prêt gratuit
de la remorque lors des festivités de la Fête Nationale. **ADOPTÉ**

2020-214 REMERCIEMENTS – RICHARD BOISVERT

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE des remerciements soient adressés à Richard Boisvert pour le prêt gratuit
de trois voitures de golf lors de la parade de la Fête Nationale. **ADOPTÉ**

2020-215 REMERCIEMENTS – TOMMY BILODEAU

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE des remerciements soient adressés à Tommy Bilodeau pour sa précieuse aide qui a permis la diffusion du spectacle du chansonnier sur internet dans le cadre des festivités de la Fête Nationale. **ADOPTÉ**

2020-216 REMERCIEMENTS – CHARLES LAMIRANDE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE des remerciements soient adressés à Charles Lamirande pour sa présence lors de la parade de la Fête Nationale. **ADOPTÉ**

2020-217 REMERCIEMENTS – POMPIERS

Proposé par le conseiller Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE des remerciements soient adressés aux pompiers volontaires de la Régie d'incendie pour leurs présences lors de la parade de la Fête Nationale. **ADOPTÉ**

2020-218 REMERCIEMENTS – BÉNÉVOLES ET CONSEIL MUNICIPAL

Il est unanimement résolu

QUE des remerciements soient adressés à tous les bénévoles et les membres du conseil municipal qui ont permis les festivités de la Fête Nationale malgré le COVID. **ADOPTÉ**

2020-219 INVITATION PROJET CONJOINT – CANTON DE WESTBURY

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le conseil de Ville de East Angus invite le conseil du canton de Westbury à formuler une demande conjointe au programme Volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité afin de réaliser un diagnostic des besoins de coopération entre les deux municipalités. **ADOPTÉ**

2020-220 ADOPTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 794 – AMENDANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 746 AFIN DE MODIFIER LE FRONTAGE MINIMAL

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à une consultation écrite de 15 jours se terminant le 2 juillet 2020 et qu'aucune demande ou commentaire n'est parvenu des citoyens concernés;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le second projet de règlement numéro 794 intitulé « Règlement numéro 794 – amendant le règlement de lotissement numéro 746 afin de modifier le frontage minimal » soit adopté. **ADOPTÉ**

2020-221 ADOPTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 795 – AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 AFIN DE MODIFIER LES HABITATIONS PERMISES DANS LA ZONE Rc-15

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à une consultation écrite de 15 jours se terminant le 2 juillet 2020 et qu'aucune demande ou commentaire n'est parvenu des citoyens concernés;

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le second projet de règlement numéro 795 intitulé « Règlement numéro 795 – amendant le règlement de zonage numéro 745 afin de les habitations permises dans la zone Rc-15 » soit adopté. **ADOPTÉ**

2020-222 ADOPTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 796 – AMENDANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 744 AFIN DE CRÉER UNE AFFECTATION Ind (INDUSTRIELLE) À MÊME UNE AFFECTATION Rec (RÉCRÉATIVE ET LOISIRS)

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à une consultation écrite de 15 jours se terminant le 2 juillet 2020 et qu'aucune demande ou commentaire n'est parvenu des citoyens concernés;

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le second projet de règlement numéro 795 intitulé « Règlement numéro 796 – amendant le règlement du plan d'urbanisme numéro 744 afin de créer une affectation Ind (Industrielle) à même une affectation Rec (Récréative et Loisirs) » soit adopté. **ADOPTÉ**

2020-223 ADOPTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 797 – AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 AFIN DE CRÉER LA ZONE Ind-10 À MÊME LA ZONE Rec-5

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le second projet de règlement numéro 797 intitulé « Règlement numéro 797 – amendant le règlement de zonage numéro 745 afin de créer la zone Ind-10 à même la zone Rec-5 » soit adopté. **ADOPTÉ**

2020-224 ADOPTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 798 – AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 AFIN DE CHANGER LES MARGES DE REcul DES ZONES Ind-1 à Ind-10

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à une consultation écrite de 15 jours se terminant le 2 juillet 2020 et qu'aucune demande ou commentaire n'est parvenu des citoyens concernés;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le second projet de règlement numéro 798 intitulé « Règlement numéro 798
– amendant le règlement de zonage numéro 745 afin de changer les marges de
recul des zones Ind-1 à Ind-10» soit adopté. **ADOPTÉ**

**2020-225 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 800 – AMENDANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 AFIN DE
MODIFIER LES USAGES ET LA HAUTEUR MAXIMALE
DANS LA ZONE Rc-1**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Denis Gilbert avec demande de
dispense de lecture à l'effet que le règlement numéro 800 – amendant le
règlement de zonage numéro 745 afin de modifier les usages et la hauteur
maximale dans la zone Rc-1 sera présenté à une prochaine séance. **ADOPTÉ**

**2020-226 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT 800 – AMENDANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 AFIN DE
MODIFIER LES USAGES ET LA HAUTEUR MAXIMALE
DANS LA ZONE Rc-1**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le projet de règlement numéro 800 intitulé « Règlement numéro 800 -
amendant le règlement de zonage numéro 745 afin de modifier les usages et la
hauteur maximale dans la zone Rc-1 » soit déposé. **ADOPTÉ**

2020-227 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la séance soit levée. Il est 20 h 07. **ADOPTÉ**

**Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, secrétaire-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des
résolutions.

- | | |
|----------|--|
| 2020-195 | Signatures – Contrat Edilex |
| 2020-199 | Signatures – Achat ou servitude pour une parcelle de terrain au
95, rue Angus Sud |
| 2020-200 | Approbaton des comptes |
| 2020-203 | PIIA – 81 Angus Sud |
| 2020-204 | PIIA – 262 Maple |
| 2020-205 | PIIA – 296 Warner |
| 2020-206 | Adjudication de contrat – Achat épandeur pour le Bombardier |
| 2020-207 | Adjudication de contrat – Achat d'une génératrice |
| 2020-208 | Adjudication de contrat – Fourniture et installation de lumières de
rue au Del |
| 2020-210 | Adjudication de contrat – Asphaltage – Cour de la Salle des
Chevaliers |
| 2020-212 | Adjudication de contrat – Murale centre-ville |